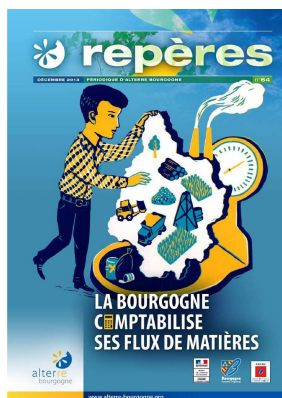


COMMUNIQUE DE PRESSE

La Bourgogne comptabilise ses flux de matières



Dijon, le 14 avril 2014 – Combien la Bourgogne consomme-t-elle de bois, de denrées agricoles et alimentaires, de produits pétroliers, de minerais, de matériaux de construction...? D'où viennent ces matières et ces produits? Quels en sont les impacts sur l'environnement en termes d'extraction de matières premières, de rejets polluants, d'émissions de gaz à effet de serre? **L'analyse des flux de matières qui a été menée par Alterre Bourgogne**, avec le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne, de la DREAL et de l'ADEME, apporte des réponses à ces questions. Les principaux résultats viennent d'être publiés dans **Repères n°64**, la publication d'Alterre Bourgogne, disponible en ligne sur www.alterre-bourgogne.org.

La Bourgogne est la première région de France à s'être lancée dans une telle démarche (hors programme de recherche). L'objectif est de comprendre dans quelles proportions les territoires bourguignons prélèvent, importent, transforment, consomment, rejettent et exportent les matières et les produits finis ou semi-finis nécessaires aux activités humaines sur le territoire, et les impacts que cela engendre.

« **Parce que les ressources naturelles se raréfient, il devient nécessaire de limiter les prélèvements sur la nature et donc de réduire notre besoin en matières** », indique Jean-Patrick Masson, président d'Alterre Bourgogne. « C'est ce qui est recherché à travers l'économie circulaire, et notamment l'écologie industrielle et territoriale, que la conférence environnementale de septembre 2013 incite à développer dans les territoires. **Mais avant de passer à l'action et voir comment les acteurs peuvent jouer la carte de la mutualisation et de la coopération, il est indispensable de connaître la consommation de matières de la Bourgogne** et la part de responsabilité de notre territoire dans le système global. C'est une étape préalable. »

L'étude révèle que **la Bourgogne mobilise chaque année des quantités importantes de matières pour l'ensemble des activités sur le territoire : 55 millions de tonnes en 2010, soit 90 kg par Bourguignon et par jour !** Plus de 60 % de ces matières sont issues de ressources

non renouvelables. Près de la moitié proviennent d'en-dehors de la Bourgogne. Une fois transformées, consommées ou transportées, **un tiers des matières mobilisées est au final rejeté vers la nature, dont une bonne partie sous forme de CO₂**. Le recyclage n'évite que 9 % des besoins en matières, ce qui montre que même s'il est indispensable, le recyclage n'est pas suffisant pour réduire notre consommation de matières et limiter notre pression sur les ressources naturelles.

L'analyse de flux de matières constitue une nouvelle comptabilité, qui n'est plus exprimée en valeurs monétaires comme on le fait traditionnellement en économie, mais en quantités de matières mobilisées pour le fonctionnement des activités d'un territoire. Elle doit servir d'outil aux territoires pour mettre en place des stratégies de développement qui soient plus économes en ressources naturelles.

Retrouver les résultats de l'analyse de flux de matières et d'énergie de la Bourgogne dans Repères n°64, le périodique d'Alterre Bourgogne, disponible sur www.alterre-bourgogne.org

Contact presse: Stéphanie Marquet, Alterre Bourgogne, 9 Bd Rembrandt, Dijon

Tél. : 03.80.68.44.30 – Courriel : s.marquet@alterre-bourgogne.org